

**LANCEMENT DE BOURSES D'EXCELLENCE DU GOUVERNEMENT MEXICAIN POUR
LES ETRANGERS**

CONDITIONS :

- Validité de la convocation (Offre de Bourse) : Cette convocation restera en vigueur du 28 juin au 28 septembre 2018, à 15h00 (heure de la ville de Mexico). Ces délais ne sont pas prorogables et il n'y aura pas de traitement de demandes soumises tardivement.
- Profil des candidats : Etre titulaire du **Baccalauréat, Master** ou **Doctorat** requis pour la bourse demandée.
- Il est essentiel que les documents dans une langue autre que l'espagnol soient accompagnés d'une traduction simple dans cette langue.

CANDIDATURES EN LIGNE :

- Les candidatures doivent se faire par voie électronique via le système de gestion de la coopération universitaire(SIGCA) (<https://sigca.sre.gob.mx>) pendant la durée de cette convocation.
- Le portail SIGCA restera ouvert aux candidatures entre le 28 juin et le 28 septembre 2018, jusqu'à 15h00 (heure de Mexico). Pour ce faire, il est nécessaire que la documentation soit jointe en fonction des indications du système.
- **Le dépôt physique des dossiers de candidature se fera au Ministère des Affaires Etrangères.**
- Le candidat doit présenter son dossier dans l'ordre suivant :
 - I. Le Formulaire de demande de bourse (à télécharger) dûment renseigné et avec photo
 - II. Une Lettre dans laquelle sont expliquées les raisons qui le motivent à effectuer des études ou des recherches au Mexique (Maximum 2 pages, taille de police Arial 12 et un interligne simple)
 - III. Un Curriculum vitae. (Maximum 3 pages, taille de police Arial 12 et un interligne simple)
 - IV. Une Lettre d'engagement stipulant le retour dans le pays d'origine